

**Siège Social : 36000 Châteauroux**  
**Adresse : 2 Place des Cigarières**  
**Date de convocation : 12 Juin 2023**

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

---

Réunion du Lundi 03 Juillet 2023

**L'an deux mil vingt trois**

**Le 03 Juillet,**

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 50

Votes exprimés : Pour : 34 / Contre : 0 / Abstention : 0

**Étaient présents (27) :**

AUJEAN Bernard, BALSAN Charles-Henri, BERTHOUMIEUX Pierre, BRANCHOUX Gilles, CAMUS Jean-Louis, CHARPENTIER Dominique, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAUZIER Claude, DRUI Martial, FOISEL Michel, GLOMOT Pascal, JUDALET Patrick, LANGLOIS Gaston, LION Michel, LUMET Thierry, MOREAU Jean-Michel, NOEL Damien, PERSONNE Jacques, PICOUT Laurent, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, SALADIN Michel, VERGNOLLE Monique, VOITIER Brigitte, VRILLON Roland, WUNSCH Mylène.

**Étaient absents (12) :**

ALLARD Bernard, GARGAUD Patrick, LAROCHE Laurent, LEMAIGRE Patrick, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, RIOLET Guy, SEMION Michel, TUAL Didier, VIAUD Philippe, ZECCHI Stéphane,

**Étaient excusés et ont donné pouvoir (7) :**

AVEROUS Gil a donné pouvoir à JUDALET Patrick  
DEJOLLAT Daniel a donné pouvoir à CHEZEAUX Jean-Louis  
ELBAZ Xavier a donné pouvoir à DAUZIER Claude  
GOURLAY Philippe a donné pouvoir à PERSONNE Jacques  
GUESNARD Yves a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis  
SAVY Philippe a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston  
SEVAULT Jean-Marc a donné pouvoir à CHENE Jean-Pierre

**Étaient excusés (4) :**

DELYS Dominique, MARCHAND Bernard, MAUBOIS Philippe, YVERNAULT Philippe.

**Objet :** Convention financière 2022 du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique

Les syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et de l'Indre-et-Loire ont souhaité pouvoir mettre leurs compétences au profit des pouvoirs adjudicateurs, acheteurs de gaz naturel et/ou d'électricité, en les regroupant au sein d'un groupement de commandes d'énergies pour lequel ils souhaitent acquérir un logiciel de suivi énergétique.

Depuis le 1er janvier 2018, le syndicat intercommunal d'énergie d'Indre et Loire et les syndicats départementaux d'énergies d'Eure et Loir (ENERGIE Eure-et-Loir) et de l'Indre (SDEI) partagent le poste de et-Loir) et de l'Indre (SDEI) partagent le poste de chargé de mission achats d'énergies afin d'assurer le suivi des groupements d'achats d'énergies proposés à leurs adhérents.

La présente convention a pour objet de définir la participation financière de chaque syndicat d'énergie aux frais du coordonnateur du groupement d'achat.

Les trois syndicats ont décidé de répartir les frais liés au groupement d'achat d'énergies au nombre de points de comptage inclus à chaque marché subséquent.

**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : D'approuver cette convention financière du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

**Article 2** : De préciser que les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice en cours.

**Article 3** : D'autoriser M le Président à signer cette convention

Pour extrait conforme,

Le Président,

  
Jean-Louis CAMUS

Stamp: SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES SDE 36

Secrétaire de Séance :



Michel LION

Accusé de réception en préfecture  
036-200031987-20230703-03202305-DE  
Date de télétransmission : 06/07/2023  
Date de réception préfecture : 06/07/2023